Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1618

Artikel: L'obsession
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019307

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A trop tirer sur la corde

Les syndicats confondent la défense des employés de l'Etat avec la prétention d'intervenir dans la définition des tâches et des moyens financiers attribués au service public.

La situation financière de nombreux cantons est précaire, particulièrement en Suisse romande. Les programmes d'économies élaborés par les gouvernements n'épargnent pas les fonctionnaires : non indexation des salaires (cf. page 2), gel de la progression des annuités, blocage des effectifs, voire même suppression de postes, sont à l'ordre du jour.

Il est donc normal que la fonction publique, à l'instar des salariés du secteur privé, manifeste son mécontentement et cherche à défendre ses conditions de travail. L'action des organisations syndicales vise en premier lieu à faire pression sur les gouvernements, considérés à juste titre comme des employeurs. Mais un Conseil d'Etat n'est pas un patron comme un autre. Son action est étroitement encadrée par les lois en vigueur et par un budget adopté par le Grand Conseil. C'est dire que la marge de manœuvre de l'exécutif est limitée. D'autant plus qu'une éventuelle augmentation des impôts, qui serait nécessaire pour concrétiser les revendications des fonctionnaires, exigerait l'aval du souverain. D'une certaine manière, ce dernier est le véritable patron de la fonction publique.

Défenseurs du service public

A Genève, le Cartel, qui regroupe les organisations du personnel de l'Etat, va plus loin. Il se pose en défenseur du service public et rejette à ce titre toute atteinte aux prestations. Il exige du gouvernement qu'il retire son plan financier quadriennal et son projet de réforme de l'administration. A Lausanne et dans le Jura, on peut également observer cette tendance à identifier le service public à la fonction publique. Les syndicats ne se limitent pas à défendre les conditions de travail de leurs membres ; ils prétendent de plus définir les tâches de l'Etat, façonner le budget.

Cette «extension du domaine de la lutte» n'est pas admissible dans un régime démocratique. C'est au Parlement qu'incombent ces décisions. Et le cas échéant, c'est au peuple de trancher par le biais du référendum. Les syndicats ne disposent d'aucune légitimité pour se substituer aux organes étatiques démocratiquement élus.

A Genève comme à Lausanne, le Syndicat des services publics (SSP) est contrôlé par les trotzkistes, comme le rappelait Pierre-Yves Maillard, candidat au Conseil d'Etat vaudois, dans une récente interview à *L'Evénement syndical*. On sait à quel point ce groupuscule sait instrumentaliser les causes d'actualité pour se profiler, sans trop se préoccuper des résultats pour les catégories sociales et professionnelles qu'il prétend défendre.

Mais la perspective du Grand Soir risque bien de se transformer en un cuisant échec pour la fonction publique. En refusant de participer à la modernisation de l'administration comme à Genève, en niant les problèmes financiers des cantons, en confondant délibérément le service public et la fonction publique, les syndicats jouent un jeu dangereux et pourraient tout perdre lorsque le souverain aura à se prononcer. Peut-on faire grève contre le peuple? *jd*

L'obsession

Il n'y a plus en France de question politique, concrète, méritant d'être traitée pour elle-même sans que le journaliste qui s'y réfère ne l'inscrive dans la perspective de la course à la présidence - serez-vous candidat? - ou ne cite Nicolas Sarkozy.
Sans régime présidentiel, la politique suisse tourne aussi à l'obsession. Qu'a dit, qu'a fait, que n'a pas dit, que n'a pas fait Christoph Blocher? Ne serait-il pas possible de le médiatiser moins? Mais émettre ce vœu, c'est en parler encore.
Donc quand Blocher dit qu'on ne peut forcer un conseiller fédéral à parler contre sa conviction, mais qu'en revanche ce conseiller ne doit pas critiquer, une fois prise, une décision du collège et qu'il a l'obligation de rapporter les arguments du Conseil fédéral, il ne dit rien d'incorrect. Quand les magistrats socialistes étaient sommés par leur parti de s'expliquer sur la collégialité, ils tenaient à peu près ce langage. L'a-t-on oublié?
Le problème n'est pas dans les mots, il est dans l'attitude. Les photos de la conférence de presse du 26 septembre le révélaient mieux que les phrases: Blocher ne fait pas partie de l'équipe. Il n'en a pas l'esprit. Or pour qu'un collège fonctionne, il faut un dénominateur commun. Pas de consensus, le collège peut être un lieu d'affrontement, mais il doit être habité par ce je ne sais quoi qui lie ceux qui sont à la manœuvre, embarqués sur le même bateau par mer agitée.
Les radicaux qui ont voté Blocher pour faire basculer à droite le Conseil fédéral se plaignent, aujourd'hui, du comportement de celui qu'ils ont porté au pouvoir. Lucidité tardive. Pour la croire sincère, on attend des ruptures plus franches. *ag*